



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 130– 15 septembre

Faits saillants

- L'Association suisse des banques en faveur d'une adhésion de la Suisse à la Task force REPO du G7 sur les sanctions
- La stabilité de la place financière, sujet prioritaire de l'agenda de la journée annuelle des banques suisses
- Lancement de la réforme des finances des CFF

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 14/09	Var. vs 07/09
EUR/CHF	0,9590	+0,4 %
USD/CHF	0,8934	+0,2 %
SMI	11 100	+1,1 %
Taux 10a	1,046 %	+6 pb

Guerre en Ukraine

Sanctions contre la Russie : Le nouveau directeur de l'Association suisse des banquiers (ASB), M. Roman Studer, s'est déclaré cette semaine, en son nom et celui de l'ASB, en faveur de l'adhésion de la Suisse à la Task force Russian Elites, Proxies, and Oligarchs REPO du G7 sur les sanctions. Rappelant que le secteur bancaire suisse appliquait strictement les sanctions et de façon coordonnée au plan international, il a toutefois rappelé que la décision demeurerait à un échelon politique, dans les mains du Conseil fédéral (qui s'y refuse jusqu'à présent arguant de l'absence de nécessité d'en faire davantage compte-tenu des échanges déjà directs avec les partenaires concernés). Pour mémoire, plusieurs voix se sont récemment exprimées en faveur d'une telle adhésion, dont les présidents des Verts, des Verts libéraux, du PS, du centre et du PLR (parti libéral-radical). La semaine prochaine, le Conseil national (=Assemblée nationale) se prononcera sur une intervention de la conseillère nationale Franziska Ryser (Verts), qui demande au Conseil fédéral de procéder à l'adhésion.

Macroéconomie

Inflation : L'indice des prix à la production et à l'importation (IPP) a reculé de -0,2 % sur un mois en août, reflète principalement du repli des prix des produits pharmaceutiques et chimiques. En glissement annuel, l'IPP affiche une baisse de -0,8 %.

Secteur financier

Secteur bancaire : La conférence annuelle de l'Association suisse des banquiers (ASB) s'est réunie le 14 septembre à Schlieren, près de Zurich. Si le thème de la conférence portait sur la cybersécurité, la reprise de Crédit Suisse par UBS et les réformes à mettre en place pour adapter la réglementation « Too big to fail » (TBTF) ont occupé une part importante des échanges. Les déclarations du président de l'ASB, M. Marcel Rohner, et de son nouveau directeur, M. Roman Studer, ainsi que le discours de la Conseillère fédérale Mme Karin Keller-Sutter ont porté sur les nécessaires mesures et réformes à prendre pour conserver une place financière mondiale forte, après l'effondrement de Crédit Suisse. Selon M. Rohner, il était donc nécessaire d'adapter le cadre institutionnel, de « déstigmatiser » l'aide sous forme de liquidités, mais aussi de mettre en place une culture du risque crédible et partagée au quotidien au sein des banques. C'était le seul moyen de préserver la confiance et de renforcer la stabilité de la place.

La Conseillère fédérale est intervenue dans le même sens et a rappelé que le Département fédéral des finances (DFF) travaillait sur une évaluation approfondie de la réglementation « Too bog to fail » (TBTF), tenant compte du récent rapport du groupe d'experts « Stabilité des banques – Réformes nécessaires après l'effondrement de Crédit Suisse », publié le 1^{er} septembre. Les conclusions de l'analyse du DFF doivent être présentées au printemps 2024 au Parlement.

Secteurs non financiers

Energie : Dans son audit énergétique de la Suisse présenté cette semaine, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) rappelle les retards de la Suisse en matière de décarbonation et ses vulnérabilités au plan de la production et de l'approvisionnement. Si l'AIE reconnaît les progrès réalisés depuis 2018, observant notamment (i) un net découplage entre la croissance économique et la consommation d'énergie, malgré une progression démographique notable, (ii) l'adoption d'un objectif net-zero à horizon 2050 et (iii) la forte expansion de l'énergie solaire photovoltaïque et des véhicules électriques, l'AIE estime que le pays reste confronté à de nombreux défis. Parmi eux, l'AIE pointe ainsi : (i) le retard dans le développement des EnR, dû principalement à la complexité et à la lenteur des procédures d'autorisation ; (ii) le manque de personnel qualifié pour répondre aux besoins du secteur ; (iii) les conséquences de la suspension des négociations relatives à un accord sur l'électricité avec l'UE à l'origine de nombreuses incertitudes pour les acteurs du secteur (producteurs, distributeurs, gestionnaires du réseau), autant quant à la stabilité du réseau qu'à la capacité d'échange d'électricité. Face à ce constat, l'AIE encourage les autorités helvétiques à prendre des mesures rapides afin d'accélérer la transition énergétique de l'économie (i) en supprimant notamment les obstacles juridiques excessifs à l'aménagement du territoire en coordination avec les cantons, (ii) en anticipant dès à présent l'élaboration d'une loi CO2 pour la période post-2030 et (iii) en soutenant l'ouverture complète du marché de l'électricité.

Le Parlement fédéral a ouvert la session d'automne par l'examen du projet de loi sur l'approvisionnement en électricité, qui doit permettre à la Suisse de réussir son tournant énergétique en accélérant précisément le développement des EnRs. Plusieurs dispositions sont particulièrement controversées, leur impact sur les espaces naturels et la biodiversité étant jugés démesurés. Le rejet par le canton du Valais à 54% du Solarexpress ce dimanche 10 septembre – dont le décret cantonal prévoyait une procédure simplifiée pour la construction d'installations photovoltaïques alpines – illustre ainsi pleinement l'équilibre délicat entre les impératifs énergétiques poussés par Berne et les réserves de plusieurs cantons qui peinent à accepter le développement de ces projets alpins quand le potentiel de déploiement du solaire semble encore trop peu exploité.

Afin de se prémunir contre des situations de pénurie critiques exceptionnelles et imprévisibles à la fin de l'hiver, la Commission fédérale de l'électricité (ElCom) et Swissgrid ont achevé la constitution de la réserve hydroélectrique pour l'hiver 2023/2024 en finalisant le troisième et dernier appel d'offre. Le volume acquis au cours des trois tours d'appel d'offres s'élève à 400 GWh pour un coût global de 55,5 M CHF. Compte tenu d'une situation moins tendue sur les marchés de l'énergie qu'il y a un an et du remplissage des réserves de gaz européennes à 93% à la fin du mois d'août, la Confédération se garde, pour le moment, de lancer une campagne d'économies d'énergie à l'intention de la population.

Transports : Lors de sa séance du 15 septembre, le Conseil fédéral a présenté ses projets de modification de la loi sur les Chemins de fer fédéraux (LCFF) et d'adaptation de la loi relative à une redevance sur le trafic des poids lourds (LRPL). Ces réformes doivent contribuer à renforcer la situation financière et la capacité d'investissement des CFF ainsi qu'à clarifier les instruments de financement de la Confédération. L'exécutif entend notamment soumettre le financement des CFF au respect du mécanisme du frein à l'endettement. Depuis 2004, la Confédération octroie aux CFF des prêts de trésorerie remboursables pour couvrir leurs besoins d'investissement ; or le refinancement et l'augmentation successive du montant des prêts ont fait croître de près de 6 Mds CHF la dette brute de la Confédération. Par ailleurs, l'endettement des CFF sera réduit par un apport unique en capital à hauteur de 1,15 Md CHF correspondant aux pertes subies sur le trafic grandes lignes entre 2020 et 2022. Enfin, le Conseil fédéral entend doper les liquidités du Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) en lui versant sa part maximale de deux tiers du produit net de la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP) aussi longtemps que les réserves du FIF ne sont pas suffisantes. Pour rappel, les dépenses pour l'aménagement et la maintenance de la qualité de l'infrastructure ferroviaire couvertes par le FIF s'élèvent à 5 Mds CHF par an.

Par ailleurs, le tunnel routier du Gothard, fermé soudainement dimanche en raison d'une fissure, sera rouvert à la circulation ce vendredi 15 septembre à 20h. Axe névralgique entre le canton du Tessin et le reste de la Suisse, la fermeture de son tunnel routier - en plus du tunnel ferroviaire bloqué depuis le 10 août après le déraillement d'un train de marchandises - a fortement perturbé le trafic dans les deux directions.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Responsable de la publication : Gilles BORDES
Rédacteurs : Julie MURO, Pierre-Antoine CADORET
Pour s'abonner : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuel : Pixabay